

Le soin psychique, un pilier de notre société

Chaque jour, nous, professionnels des Services¹ de Santé Mentale de Wallonie, accueillons la souffrance, parfois d'une intensité extrême, avec une posture de base simple mais essentielle, à savoir, dire à l'autre « *Vous êtes important pour nous* ». Ce geste n'est pas un luxe, c'est une nécessité pour éviter que le ressentiment et l'exclusion ne gangrènent notre société. Des travaux en santé mentale² soulignent que les pratiques thérapeutiques créent des « petites fabriques de lien » qui renforcent la cohésion sociale, en particulier pour les personnes fragilisées.

Nous affirmons donc que notre travail est un acte fondamental de cohésion sociale et de développement de notre démocratie. Nous voulons donc alerter sur une dynamique actuelle inquiétante : faire croire que prendre soin des personnes affaiblies serait un assistantat nuisible à la société.

Prendre soin, ce n'est pas assister. C'est construire et prévenir

Un soin psychique ne profite pas qu'à l'individu, il protège également l'ensemble de notre société. La qualité d'accueil et de soin, visée notamment au sein des services de santé mentale de Wallonie, repose sur une expertise pluridisciplinaire. Par une approche globale, l'adulte ou l'enfant en souffrance peut prendre le temps de penser sa situation et la transformer. Par un accompagnement sur la durée, la personne peut donner à sa vie un nouveau souffle malgré la précarité psychique provisoire ou chronique et éviter un passage à l'acte brutal. Le soin psychique évite donc que la détresse ne se transforme en violence, en isolement, en rupture, il construit une société basée sur l'entraide, l'empathie et le respect de la place de chacun. Il maintient la possibilité d'un vivre-ensemble et fait obstacle à toutes les dérives de radicalisation ou de fascisation. Ancrés depuis 50 ans dans les quartiers et dans les réseaux de soin, nous constatons au quotidien que notre travail, auprès des enfants, des adolescents, des adultes, crée de l'espoir, du désir de faire monde commun, et de la force pour contribuer, chacun à sa mesure, à notre société.

Un travail vital pour la société et l'état de droit

Nos valeurs – authenticité, bienveillance, humanité, accessibilité et solidarité – s'inscrivent pleinement dans les principes consacrés par la Constitution belge et les instruments internationaux relatifs aux droits humains. Nos pratiques – accueil inconditionnel, approche pluridisciplinaire et globale, respect du rythme de chacun, permanence du lien – traduisent concrètement ces engagements juridiques et contribuent à construire la vie collective. Pour rappel, l'article 23 de la Constitution belge garantit à chacun le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, ce qui inclut l'accès aux soins de santé et à la protection sociale. En affirmant que « Prendre soin, ce n'est pas assister mais construire et prévenir », nous contribuons à rendre effectif cet état de droit basé sur la dignité, la liberté et l'égalité de chaque individu, piliers de notre démocratie et des droits humains fondamentaux.

Reconnaître notre travail, c'est soutenir que le soin psychique est un investissement vital pour la société, et non une charge. C'est reconnaître que le soin est un humanisme fondamental, à la base de toute vie. Nous appelons donc à des politiques qui soutiennent la pluridisciplinarité, la durée, la qualité, l'accessibilité du soin et qui respectent la complexité de celui-ci. Nous pensons qu'une société qui abandonne ses plus fragiles se fragilise elle-même.

Pour la [FéWaSSM](#)³

Les professionnels de la Santé Mentale réunis au sein de la Commission Ethique et Clinique

¹ Un service de santé mentale est un service pluridisciplinaire (psychiatre, psychologue, assistant social) agréé et subsidié par l'AVIQ. Il a pour mission d'offrir un soin en santé mentale à la population de son territoire.

² « Cohésion sociale et santé mentale, Les (petites) fabriques de lien », revue « [Pratiques en santé mentale](#) » 2017/1 63e année- https://shs.cairn.info/numero/PSM_171?lang=fr

³ La FéWaSSM (Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale) regroupe 63 services de santé mentale de Wallonie